

## Devoirs assistés pour les élèves

L'offre de devoirs assistés permet aux élèves de **bénéficier d'une aide ponctuelle** dans un domaine scolaire précis ; elle consiste en un **accompagnement permettant d'accomplir les devoirs** ; il ne s'agit pas d'un cours de rattrapage sur la matière concernée. Un·e enseignant·e compétent·e dans les disciplines mentionnées est à disposition des élèves présents selon l'horaire ci-dessous.

Pour participer, il n'est pas nécessaire de s'inscrire : il suffit de se présenter dans la salle indiquée **à l'heure du début du cours et de s'annoncer à l'enseignant** ; les élèves peuvent se rendre aussi souvent que nécessaire aux devoirs assistés.

Les devoirs assistés se donnent dès le **lundi 23 septembre** et jusqu'au terme de l'année selon l'horaire suivant :

heure	lundi	mardi	jeudi
12h45 – 13h30	<i>Devoirs assistés, aide CV et lettre de motivation</i> <b>FR, MA, AL, AN</b> (LKE) salle 063	<i>Devoirs assistés, aide CV et lettre de motivation</i> <b>AL, AN</b> (EST) salle 063	<i>Devoirs assistés</i> <b>MA, SE</b> (MMA) salle 258
15h20 – 16h05	<i>Devoirs assistés</i> <b>MA, FR</b> (OFR) salle 334	<i>Devoirs assistés</i> <b>MA, FR</b> (FQZ) salle 209	<i>Devoirs assistés</i> <b>FR, AN, AL, MA</b> (AJO) salle 259
16h10 – 16h55	<i>Devoirs assistés</i> <b>AL, AN</b> (RFE) salle 259	<i>Devoirs assistés</i> <b>MA, FR</b> (OFR) salle 334	<i>Devoirs assistés, aide CV et lettre de motivation</i> <b>MA, FR, AN, AL</b> (VWI/MDI) salle 108

## Utilisation des outils informatiques du Collège hors du temps scolaire

Les élèves ont la possibilité de venir **à la médiathèque**, pendant les heures d'ouverture de celle-ci et sans annonce préalable, pour effectuer **des travaux scolaires** de recherche, de rédaction de documents, d'exercices de dactylographie. Ils sont **sous la surveillance de la responsable de la médiathèque**.